



Groupe Cortex

Election des représentants du personnel

Chers collègues, les élections de nos représentants auront lieu le 15 octobre entre 11h et 15h. Cette élection est importante puisqu'il s'agit de choisir vos élus pour deux ans. Délégués du personnel et élus au Comité d'entreprise étant confondus en une seule Délégation Unique du Personnel du fait des effectifs de notre entreprise.

Vous connaissez vos représentants CGT. Vous savez qu'on peut compter sur eux. Ils se représentent cette année en espérant être cette fois majoritaires afin d'être plus efficaces.

Bilan des élus CGT

Minoritaires aux dernières élections, vos élus CGT ont travaillé dans des conditions difficiles en subissant de très fortes pressions. Avec la nouvelle direction, le dialogue semble plus facile et nous nous en réjouissons. Nous en attendons la possibilité de faire aboutir plus souvent les attentes des collègues.

Durant les deux années écoulées nous avons obtenu :

- 150 euros pour les médaillés du Travail.
- En 2010 nous avons obtenus 1,65% d'augmentation des salaires et notre pression a amené la direction à donner des augmentations individuelles en 2011.
- Nous avons permis à un collègue de récupérer 14 jours de repos compensateurs que la direction « oubliait » de lui accorder.
- Nous avons bataillé pour les versements de la subvention au CE et la publication des comptes.
- Pour la prime de production qui concernait le service routage nous avons tenté de négocier mais devant la faiblesse des propositions de la direction nous avons décidé de faire juger nos droits par le Tribunal des Prud'hommes de Bobigny qui tranchera le dossier déposé collectivement le 27 décembre prochain.
- Nous avons obtenu des toilettes réservées aux femmes.
- Nous avons enfin obtenu un local pour le CE.

Ce bilan est modeste et pourtant il nous a coûté beaucoup de temps et d'énergie. Donnez nous une majorité large et soutenez les démarches des élus pour un bilan supérieur en 2014 !

Nos priorités

- L'augmentation des salaires restera bien sûr notre priorité. Nous sommes attachés par esprit de justice et d'égalité à une augmentation générale des salaires. Soit 2% au minimum pour 2012 pour juste rattraper l'inflation, 3% pour améliorer vraiment le pouvoir d'achat. Nous

demandons également que les NAO qui se tiennent actuellement en fin d'année non seulement soldent l'année en cours mais s'engage aussi sur l'année à venir. Car 12 mois d'inflation cumulée sans compensation c'est une sacrée perte ! Si la direction maintient sa préférence pour les augmentations individuelles, nous disons qu'elles ne peuvent laisser de côté une partie des collègues et qu'elles doivent au minimum atteindre les 2%.

- La subvention du CE sera l'autre grande priorité. Nous avons rappelé à la direction que la loi prévoit une subvention de 0,2% de la masse salariale au titre du fonctionnement du CE. En plus de cette somme, l'immense majorité des sociétés pratiquent une subvention égale à 1% de la masse salariale pour les activités culturelles, sportives et de loisirs. Aujourd'hui cette subvention n'est que de 0,2%. Il conviendra de décider en consultant tous les collègues de l'utilisation de ces sommes. Et nous publierons régulièrement les comptes afin de permettre enfin une vraie transparence.

- Enfin nous souhaitons normaliser le fonctionnement des institutions représentatives. Nous avons réussi à réactiver le CHSCT. Mais les réunions des instances sont trop rares (en dessous des obligations légales). Nous nous engageons également à faire des comptes-rendus rapides des réunions.

Pour défendre vos intérêts. Donnez nous les moyens d'être efficaces.

**En votez nombreux dès le premier tour,
envoyez un message clair à la direction !**

Le 9 octobre 2012